

18 pays ont lancé le Plan Semences du COMESA



Les délégués participant à la 3e réunion du Comité Semences du COMESA à Kigali (Rwanda)

Dix-huit pays membres du COMESA ont lancé avec succès le Plan régional d'harmonisation des semences (SEMCOM). Cinq d'entre eux mettent en œuvre le programme sur financement de l'USAID. Trois pays à savoir la Libye, la Somalie et la Tunisie ne l'ont pas encore entamé.

Parmi les pays qui ont aligné leurs législations semencières nationales sur la Règulation d'harmonisation du commerce des semences du COMESA figurent les États membres suivants: Burundi, Djibouti, Égypte, Érythrée, Eswatini, Éthiopie, Kenya, Madagascar, Malawi, Maurice, Ouganda, République démocratique du Congo, Rwanda, Seychelles, Soudan, Union des Comores, Zambie et Zimbabwe.

L'Alliance du COMESA pour le commerce des produits de base en Afrique orientale et australe (ACTESA) a mis en place

le SEMCOM afin d'accélérer la mise en œuvre de la Régulation régionale d'harmonisation des semences et améliorer la production, la fiabilité et le commerce des semences, notamment par l'accroissement de la compétitivité de l'industrie des semences dans la région de l'Afrique australe et orientale.

S'exprimant devant les délégués lors de la 3e réunion du Comité Semences du COMESA à Kigali les 6 et 7 novembre 2019, M. John Mukuka, expert en Développement des semences du COMESA, a déclaré que la transposition du programme dans les législations nationales permettra aux agriculteurs d'accéder à des semences de qualité et améliorées, ce qui contribuera à la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté.

« Cette région a le potentiel d'engranger 5 milliards USD en commerce de semences

au cours des cinq prochaines années, contre 1,4 milliard USD actuellement », a déclaré M. Mukuka.

Plusieurs défis ont cependant affecté la transposition et la mise en œuvre du SEMCOM dans la région. Parmi ces problèmes figurent le faible taux d'utilisation des étiquettes des semences et des certificats régionaux du COMESA par les sociétés semencières et les autorités nationales des semences; l'absence de procédures opérationnelles standards (POS) harmonisées du COMESA; la méfiance et l'inefficacité causées par le manque d'informations adéquates et précises de la part des principaux acteurs du secteur des semences.

Afin de relever ces défis, des activités de sensibilisation et de partage d'informations ont été menées,

Suite page 2

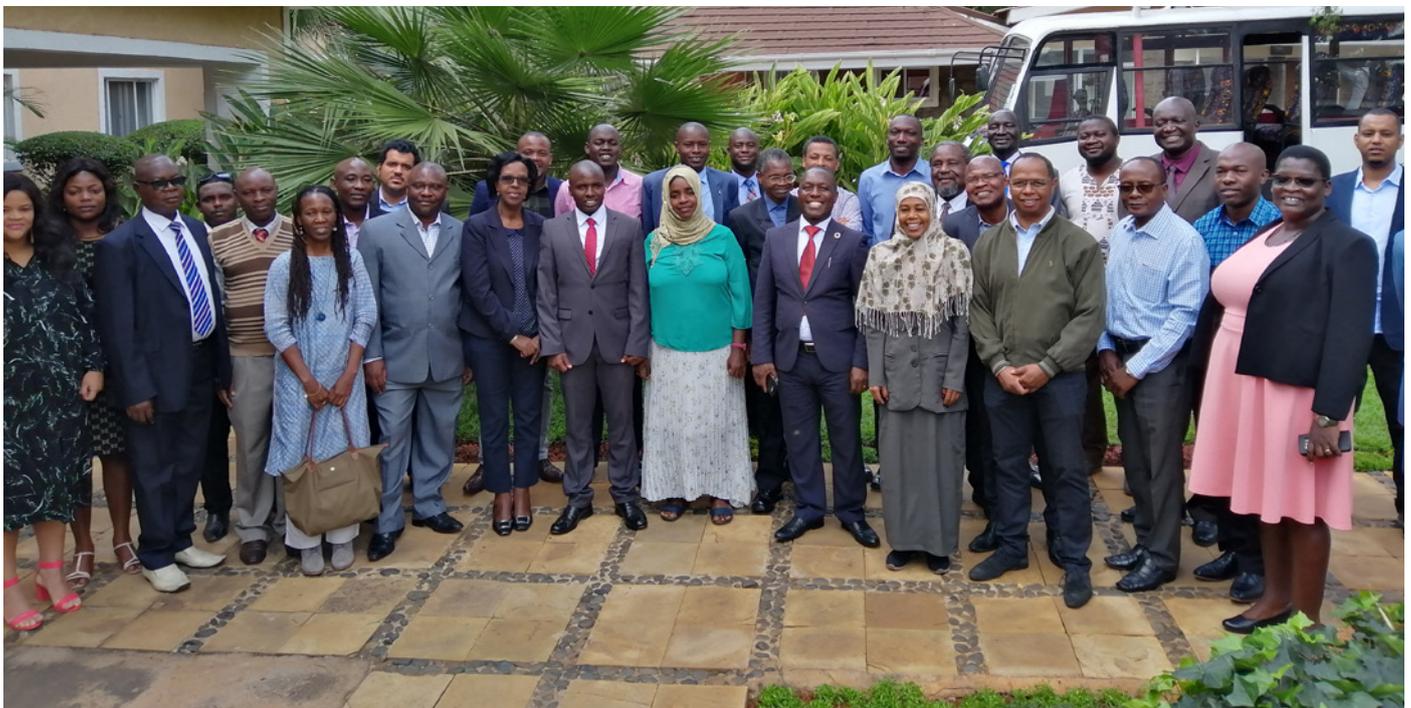
notamment des activités de formation et de publicité. Plus de 13 500 copies de la Réglementation de l'harmonisation du commerce des semences du COMESA ont été imprimées et diffusées, 270 délégués, pour la plupart des femmes, provenant de 13 pays du COMESA, ont été formés au programme régional des semences et 3 000 brochures d'information ont été distribuées. Le Directeur général adjoint de l'Office

rwandais de Développement de l'agriculture et des ressources animales (RAB), M. Charles Bucagu, a également pris la parole. Il représentait le Secrétaire permanent du Ministère de l'Agriculture et des Ressources animales, M. Jean Claude Musabyimana.

Dans cette déclaration, le Secrétaire permanent a souligné la nécessité d'améliorer le commerce des semences

dans la région et a également félicité le COMESA, qui célèbre son 25e anniversaire depuis sa transformation à partir de la ZEP en 1994. Les célébrations de cet anniversaire sont programmées pour le 28 novembre 2019 à Lusaka, en Zambie.

Le Cadre régional de résilience au changement climatique est désormais en place



Délégués à la réunion de validation du Cadre régional de résilience

Les pays du COMESA subissent de plus en plus les effets graves du changement climatique qui entraînent dans leur sillage des morts et des ravages indescriptibles ces derniers temps. Au milieu de l'année, la région a été gravement touchée par les cyclones Iday et Kenneth au Malawi, au Zimbabwe et au Mozambique, causant plus de 1 000 morts, des dégâts aux infrastructures et aux biens se chiffrant en milliards de dollars.

À présent, le COMESA a élaboré un Cadre régional de résilience pour renforcer la capacité de ses membres à résister aux catastrophes causées par les effets néfastes du changement climatique. Parmi ces catastrophes figurent les inondations, les glissements de terrain,

les sécheresses, les cyclones, les épidémies, les vagues de chaleur.

La semaine dernière à Nairobi, au Kenya, les 5 et 6 novembre 2019, le projet de Cadre a été examiné et validé par des délégués représentant 17 des 21 États membres. Par la suite, il sera présenté aux Organes directeurs du COMESA pour adoption.

Expliquant l'importance du cadre aux délégués, le Conseiller du COMESA sur le changement climatique, M. Mclay Kanyangarara, a déclaré que le document s'attaquera à l'approche fragmentée et aléatoire de la gestion des risques, des chocs et du stress, qui s'est révélée inefficace face à l'ampleur des pertes et des dommages qui continuent de s'intensifier.

Il a fait remarquer que les ressources allouées aux projets et programmes de développement dont nous avons grand besoin sont détournées pour faire face aux effets des catastrophes, enfermant ainsi un grand nombre de personnes dans un cercle vicieux de pauvreté et de sous-développement.

Lors de la validation du document, les délégués ont noté que le Cadre de résilience contribuera à renforcer la capacité des États membres à réduire le risque de catastrophes liées au changement climatique dans les économies nationales.

Dans sa déclaration, le représentant de la Commission de l'Union africaine (CUA), M. Gatkuoth Kai, a affirmé que les catastrophes liées au changement



climatique ne font que s'aggraver et deviennent également de plus en plus imprévisibles.

«L'outil efficace pour renforcer la résilience consiste à reconnaître que des catastrophes continueront de se produire mais ne devraient pas affecter nos vies, d'où l'importance d'élaborer et de mettre en œuvre le cadre de résilience», a insisté M. Kai.

Les pays représentés à la réunion de validation étaient les suivants: Burundi,

Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Eswatini, Kenya, Madagascar, Malawi, Maurice, Ouganda, République démocratique du Congo, Rwanda, Seychelles, Union des Comores, Zambie et Zimbabwe.

Au cours de ces deux jours, les délégués ont discuté des modalités de mise en œuvre et des opportunités de financement des interventions du Cadre régional de résilience. Ils ont également recommandé des moyens de transposer les dispositions du Cadre pour renforcer les efforts nationaux de renforcement de

la résilience. Ils ont de même convenu d'une feuille de route pour la mise en œuvre du Cadre.

Lors de l'élaboration du Cadre, le COMESA a coopéré avec la CUA, les Communautés économiques régionales (CER), le Centre de prévisions et d'applications climatiques de l'IGAD (ICPAC) et le Programme des Nations unies pour le développement (Bureau régional du PNUD pour l'Afrique).

Les Représentants burundais et norvégien accrédités auprès du COMESA

3

Le Burundi et la Norvège ont nommé leurs représentants diplomatiques au COMESA. L'Ambassadeur Pascal Ruhomvyumworo est maintenant le Représentant permanent du Burundi auprès du COMESA, tandis que l'Ambassadeur Steinar Egil Hagen est le Représentant spécial de la Norvège auprès du COMESA.

Les deux ont présenté leurs lettres de créance à la Secrétaire générale du COMESA, Mme Chileshe Mpundu Kapwepwe, le 7 novembre 2019 à Lusaka. Elle a remercié les deux pays d'être des partenaires de développement depuis longtemps.

À propos de la Norvège, elle a cité les domaines de coopération potentiels tels que les programmes de facilitation du commerce, l'Initiative en faveur du petit commerce transfrontière, le projet 50 Millions de femmes africaines ont la parole, une société résiliente au changement climatique ainsi que le développement durable.

Les autres domaines de coopération potentiels sont le Plan d'harmonisation des semences du COMESA (SECOM) dont la coordination est assurée par l'ACTESA et qui vise à développer l'industrie des semences du COMESA, dont la valeur se situe actuellement à 2 milliards USD mais devrait passer à 5 milliards USD en 2025. C'est un secteur essentiel à la sécurité alimentaire et aux revenus des ménages agricoles pauvres.



De g. à d. : Amb. Steinar Egil Hagen, SG Chileshe Kapwepwe et Amb. Pascal Ruhomvyumworo

En ce qui concerne le Burundi, le COMESA a soutenu le pays par le biais de programmes tels que le Mécanisme d'appui à l'intégration régionale (MAIR) visant à renforcer les capacités du Bureau national de normalisation et de l'Office burundais des recettes, entre autres.

L'Ambassadeur Ruhomvyumworo a déclaré que le Burundi reconnaît la force et les avantages d'être unis et de travailler ensemble. Mon pays, a-t-il affirmé, est déterminé à appuyer le programme d'intégration.

«Je prie pour que pendant mon mandat, je puisse contribuer à renforcer les bonnes relations entre le Burundi et les autres États membres du COMESA et

au succès de l'intégration du Burundi dans la communauté du COMESA», a-t-il déclaré.

L'Ambassadeur Hagen a indiqué que son pays est disposé à poursuivre ses activités de coopération avec les États membres du COMESA, ajoutant qu'un secteur commercial performant constituait une base essentielle pour la création d'emplois et la croissance économique, contribuant ainsi à réduire la pauvreté et à accroître les recettes de l'État.

Le COMESA et l'EAC en planification conjointe pour la Conférence mondiale sur le changement climatique



Le COMESA et l'EAC lors de la réunion de planification conjointe à Kigali (Rwanda)

Les Secrétariats du COMESA et de la Communauté est-africaine (EAC), en partenariat avec le gouvernement rwandais, ont organisé un atelier consultatif technique régional à Kigali la semaine dernière (du 8 au 9 novembre 2019) dans le cadre des préparatifs de la Conférence des Nations unies sur le changement climatique (COP25).

La réunion intervient avant la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement (CMAE). Les Secrétariats des deux communautés économiques régionales (CER) sont tous deux bénéficiaires de la subvention de l'Alliance mondiale pour le changement climatique Plus (AMCC+) de l'Union européenne dans les pays ACP. Par conséquent, ils ont convenu d'organiser conjointement une réunion technique pré-COP25 pour élaborer des notes de synthèse à soumettre afin de guider l'Afrique dans les négociations au cours des sessions de la COP25.

La pré-COP offre une plate-forme pour élaborer un document de synthèse sur la politique régionale pour les États partenaires de l'EAC et les États membres du COMESA. Le document sera soumis au Groupe de négociateurs africains (GNA) afin d'orienter les négociations lors de la 25e Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) prévue en

décembre 2019 à Madrid, en Espagne.

Les deux CER ont le statut d'observateur auprès des processus de la CCNUCC et prévoient de participer aux prochaines sessions de la COP25 afin de présenter les jalons, les réalisations et les enseignements tirés de la mise en œuvre de leurs programmes sur le changement climatique dans la région.

«Cette réunion de consultation est importante car elle garantira que les négociations en cours sur le changement climatique tiennent compte de manière adéquate et équitable des intérêts des pays africains», a déclaré M. Mclay Kanyangarara, Conseiller du COMESA sur le changement climatique.

La réunion consultative régionale a réuni des négociateurs et des décideurs, y compris les points focaux nationaux du changement climatique pour la CCNUCC, les ministères responsables des Affaires de l'EAC et des représentants des pays du COMESA.

Lors de la session, il a été relevé qu'il est essentiel que les pays africains participent efficacement aux négociations intergouvernementales sur le changement climatique, aux processus décisionnels et à la mise en œuvre en fin de compte des décisions prises. Les CER ont un rôle crucial à jouer pour apporter des solutions aux problèmes

transfrontières liés au changement climatique.

Au cours de la réunion, les questions d'importance régionale ont été identifiées, avec une feuille de route claire sur la manière de les intégrer dans les programmes régionaux et les processus de mise en œuvre nationaux, ainsi que les possibilités pour les CER de concrétiser l'Accord de Paris.

La plupart des États membres de l'EAC et du COMESA sont pleinement engagés dans les discussions et les négociations actuelles en vue de trouver une solution durable au défi du changement climatique. Ils ont tous ratifié l'Accord de Paris de 2015 et soumis leurs ambitieuses contributions déterminées au niveau national (CDN), compte tenu de leur situation.

La liste combinée des États membres ayant participé aux négociations est la suivante: Burundi, Djibouti, Eswatini, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Madagascar, Maurice, Ouganda, RDC, Rwanda, Seychelles, Soudan, Soudan du sud, Tanzanie, Union des Comores, Zambie et Zimbabwe.



L'UA et le COMESA organisent un atelier régional de validation de la stratégie foncière



Participants à l'atelier de validation de l'UA au Secrétariat du COMESA, à Lusaka

La terre est un facteur de production essentiel au développement de l'Afrique, mais sa gouvernance reste une préoccupation majeure pour de nombreux États africains. Ces préoccupations découlent de la demande continue de terres et de nombreuses utilisations concurrentes, en particulier dans les zones dotées de minéraux et d'autres ressources naturelles précieuses.

La Commission de l'Union africaine (CUA) mène actuellement une campagne de plaidoyer afin de garantir le régime foncier et améliorer les systèmes de gouvernance foncière en tant que conditions préalables à la réduction de la pauvreté, au développement durable et au maintien de la paix et de la stabilité sur le continent.

C'est pour cette raison que la CUA, en partenariat avec le Secrétariat du COMESA, a organisé un atelier régional de validation à Lusaka, du 3 au 5 novembre 2019, afin d'examiner et de valider le projet de Stratégie de gouvernance des terres (SGT) de la Commission de l'Union africaine.

Les objectifs de l'atelier étaient

de recueillir les contributions des diverses parties prenantes, d'obtenir leur adhésion et d'assurer l'appropriation de la SGT. En outre, il visait à sensibiliser le public à l'importance de l'intégration de la gouvernance foncière dans les initiatives de la CUA et à faire en sorte que le projet de SGT serve de document de référence authentique pour les membres du personnel de la CUA et des institutions affiliées.

Une fois validée, la stratégie intégrera la gouvernance foncière au sein

des départements concernés de la CUA. Il guidera également le mandat de la CUA en veillant à ce que les États membres respectent les engagements pris dans le programme de l'UA sur les terres et à ce que des mécanismes de suivi soient mis en place pour contrôler le respect par les États membres des objectifs de ce programme.

Le Secrétaire général adjoint chargé des Programmes, l'Ambassadeur Kipyego Cheluget, a officiellement ouvert la réunion.



Réunion du Comité Statistique pour examiner la stratégie

Les experts en statistique de la région COMESA se sont réunis à Lusaka du 4 au 6 novembre 2019 pour examiner la mise en œuvre de la Stratégie statistique du COMESA pour la période 2017-2020. La réunion a passé en revue les progrès accomplis dans la mise en œuvre des programmes statistiques afin d'appuyer les objectifs du Plan stratégique à moyen terme (PSMT).

Parmi les rapports examinés figuraient: les statistiques du commerce international, les statistiques des prix et les statistiques de la migration. La réunion a également examiné les rapports suivants: Renforcement des partenariats stratégiques; Renforcement des capacités statistiques; Renforcement des technologies et des systèmes en tant que catalyseurs du système statistique. Un rapport d'étape sur la situation des États membres dans la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) liés au PSMT 2016-2020 du COMESA a également été présenté pour examen.

Le Secrétaire permanent du Ministère zambien de la Planification du développement, M. Chola Chabala, a officiellement ouvert la réunion. Le Secrétaire général adjoint du COMESA, l'Ambassadeur Kipyego Cheluget, a également pris la parole.



Ont participé à l'examen de la stratégie des délégués des pays suivants: Burundi, Eswatini, Kenya, Ouganda, Rwanda, Seychelles, Soudan, Zambie et Zimbabwe.

Par ailleurs, une équipe mixte composée de la Direction des statistiques nationales de Somalie ainsi que de la Banque centrale somalienne a effectué une mission au Secrétariat pour engager des concertations sur la stratégie statistique du COMESA et informer le Secrétariat sur le système statistique somalien. Les consultations de ces principaux

acteurs du système statistique somalien avec le Secrétariat du COMESA constituent un élément important du processus d'intégration du pays dans la communauté du COMESA. M. Ahmed Hassan Ismail, Directeur chargé de la production statistique à la Direction des statistiques nationales et M. Mahdi Abdikarim, Directeur de la recherche économique et des statistiques à la Banque centrale de Somalie représentaient leurs institutions respectives.

L'équipe a rencontré la Secrétaire générale du COMESA, Mme Chileshe Kapwepwe, les chefs des Divisions et Unités ainsi que d'autres cadres du Secrétariat.

L'Agenda du COMESA

	Réunion/Activité	Dates	Lieu
1	Comité juridique du COMESA	12-14 nov. 2019	Lusaka, Zambie
2	40 ^e réunion du Comité des Affaires administratives et budgétaires	13-15 nov. 2019	Lusaka
3	Ministres de la Justice du COMESA	15 nov. 2019	Lusaka
4	Tournoi de golf du Jubilé d'argent du COMESA	22 nov. 2019	Lusaka
5	Tournoi de football du Jubilé d'argent du COMESA	23 nov. 2019	Lusaka
6	Retraite des Institutions du COMESA	24 nov. 2019	Lusaka
7	40 ^e réunion du Comité intergouvernemental	25-27 nov. 2019	Lusaka
8	Célébration des 25 ans du COMESA (Jubilé d'argent)	28 nov. 2019	Lusaka
9	40 ^e réunion du Conseil des ministres du COMESA	29 nov. 2019	Lusaka